



HAL
open science

Quel avenir pour les enquêtes d'évaluation monétaire de la nature?

Julien Milanesi

► **To cite this version:**

Julien Milanesi. Quel avenir pour les enquêtes d'évaluation monétaire de la nature?. Premier Congrès de l'Association Française d'Economie Politique, Dec 2010, Lille, France. hal-00727800

HAL Id: hal-00727800

<https://hal.science/hal-00727800v1>

Submitted on 4 Sep 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Quel avenir pour les enquêtes d'évaluation monétaire de la nature?

Julien Milanesi, Maître de conférences en sciences économiques, Université Paul Sabatier, Toulouse

Document de travail, avril 2012.

0 Introduction

Poursuivant une tendance initiée aux Etats-Unis dans les années 1980 dans la pratique des politiques publiques, le ministère français chargé de l'environnement conduit depuis une dizaine d'années une réflexion sur la monétarisation des biens naturels. Le titre d'une publication récente issue de cette démarche en résume l'ambition: "Donner une valeur à l'environnement: la monétarisation, un exercice délicat mais nécessaire" (Commissariat Général au Développement Durable, 2009). Ce titre vaut agenda et injonction scientifique. Reposant sur l'humeur ambiante qui veut que "sans prix les biens naturels sont condamnés à disparaître", il pose en effet comme objectif de recherche de donner une valeur (entendue comme une valeur économique, c'est à dire un prix) à l'environnement et ce faisant pose la question des méthodes pour y parvenir. Le document sus-cité précise ainsi que "si l'intuition fait sentir toute l'importance à accorder à un paysage ou à une zone riche en biodiversité, approcher la valeur « objective » de ce bien nécessite la mise au point de démarches rigoureuses, reproductibles et multi-acteurs, reposant sur la connaissance la plus complète possible du bien ou service évalué." (Commissariat Général au Développement Durable, 2009, 9). C'est à une de ces démarches dont nous nous intéresserons ici plus particulièrement, celle consistant à évaluer la valeur des biens naturels à partir d'enquêtes.

Le problème posé à l'exercice d'évaluation monétaire de la nature est que la plupart des espèces animales ou végétales, la vie humaine ou la pollution atmosphérique ne sont pas échangé sur des marchés. Comment faire, dans ces conditions, pour en fixer le prix ? On peut observer des marchés « adjacents », c'est-à-dire des marchés dont on pense qu'il s'y passe des échanges dont le prix serait une bonne approximation du prix recherché. On évalue par exemple la valeur d'un paysage à partir des dépenses que les individus consentent pour l'observer, dans leurs transports ou lors d'un achat immobilier. On peut aussi mesurer les coûts évités ou les gains de productivité liés à un bien naturel, voire les coûts de restauration ou de remise en état de biens naturels dégradés. Mais toutes ces méthodes aboutissent à des propositions d'évaluation incomplètes, contrairement à celles qui

nous intéressent ici et qui consistent à proposer, au cours d'une enquête, un marché virtuel à des individus. La méthode d'évaluation contingente (MEC) est la plus commune parmi ces techniques, il existe néanmoins d'autres variantes méthodologiques, telles que l'analyse conjointe qui partage l'essentiel avec celle-ci : un fonctionnement par enquête et des hypothèses théoriques similaires.

La méthode d'évaluation contingente a été initialement imaginée pour mesurer en terme monétaire la valeur de biens d'environnement (espèces protégées, écosystèmes...) ou de modifications de leur qualité (destruction, altération par pollution...), elle est également utilisée dans le domaine de la santé ou des risques technologiques – pour estimer par exemple la valeur de la vie humaine. Son principe est simple, il consiste à poser à un échantillon représentatif de la population une question de consentement à payer (ou à recevoir) pour accéder (ou renoncer) au bien à évaluer. La question est généralement posée en utilisant un support de paiement ad hoc (taxe, cotisation à une association, etc.), et peut notamment prendre cette forme : «Combien seriez-vous prêts à payer en impôts supplémentaires pour que la qualité de l'air s'améliore du niveau x au niveau y ? ». Les réponses recueillies sont extrapolées au niveau de l'ensemble de la population concernée, ce qui permet d'obtenir le bénéfice total, mesuré en unités monétaires, de l'amélioration considérée (ici la qualité de l'air). Pour un bien naturel, comme une espèce protégée, les questions sont du même type et les résultats sont interprétés comme la valeur totale que les individus attribuent à ce bien. L'originalité de la méthode d'évaluation contingente est d'associer un cadre théorique issu du courant économique de l'Economie du bien-être aux méthodes d'enquête par questionnaire en interprétant les réponses à des questions de consentement à payer (ou à recevoir) pour une variation de qualité (ou de quantité) de l'environnement comme la valeur économique qu'attribuent les enquêtés à ces variations (de leur environnement et donc de leur bien-être). Le champ d'application de la méthode est ainsi théoriquement infini, elle peut potentiellement tout mesurer sous forme monétaire, ce qui constitue indéniablement une des clés de son succès.

C'est précisément sur ce succès et sur son avenir que nous nous interrogerons dans cet article en synthétisant notamment les principaux résultats des travaux que nous avons développés depuis plusieurs années sur le sujet. Ces recherches ont mis en évidence ou reformulés des problèmes théoriques et méthodologiques qui conduisent à conclure à l'échec de la MEC (et de ses dérivées) à répondre à l'objectif qui leur est assignée. Mais cet échec pose de nouvelles questions de recherche que nous voudrions présenter ici et qui,

selon la façon dont elles seront prises en charge par la communauté scientifique, déterminerons le futur de ces méthodes d'évaluation par enquête.

Nous commencerons cet article en soumettant à un examen théorique empruntant à différentes sciences humaines et sociales l'ambition consistant à vouloir donner une valeur économique aux biens naturels non marchands. Nous verrons que ni l'objectif que vise ces méthodes (révéler une valeur pré-existante) ni le moyen pour y parvenir (la substitution universelle) ne reposent sur des bases théoriques robustes et que cette ambition "nécessaire" selon le Commissariat Général au Développement Durable (voir plus haut) n'en est pas moins irréaliste. Confrontant ces résultats théoriques à la pratique concrète des enquêtes, nous ouvrirons alors un deuxième temps dans la réflexion en nous interrogeant sur la nature des informations récoltées par les milliers d'enquêtes d'évaluation monétaire conduites ces dernières décennies. Nous défendrons alors l'hypothèse selon laquelle l'interprétation usuelle des réponses à ces enquêtes relève du malentendu : les économistes entendent variations de bien-être et substitutions quand les individus répondent à des questions concrètes sur leur consentement à payer une taxe nouvelle, une cotisations à une association, une augmentation de leur facture d'électricité, l'entrée d'un parc, etc. Ces enquêtes ne mesurent donc pas ce pour quoi elles ont été conçues théoriquement : l'outil de mesure (le support de paiement) ne correspond pas à l'ambition du cadre théorique sous-jacent (mesurer des variations de bien-être des individus). Ce résultat nous conduira à identifier, en plus du *statu quo* dans le malentendu, deux futurs possibles pour ces méthodes d'évaluation monétaire. Les implications d'une mise en conformité du cadre théorique avec la pratique des enquêtes et celles relatives à l'option inverse occuperont ainsi les troisième et quatrième parties. Cette réflexion prospective conduira, nous l'espérons, à mieux comprendre la nature de ces objets scientifiques hybrides.

1 Une ambition réaliste? Objectif, moyen et pratique de l'évaluation monétaire par enquête.

Les enquêtes d'évaluation monétaire de la nature portent l'ambition de révéler la valeur monétaire des biens naturels non marchands. Elles s'appuient pour cela sur l'hypothèse que les individus ont un système de préférence stable et complet leur permettant de substituer, en toute circonstance, monnaie et biens naturels. Nous nous interrogerons ici sur le réalisme de cette ambition en mobilisant d'autres disciplines de sciences humaines et

sociales puis en confrontant les hypothèses théoriques qui la soutiennent à la réalité pratique des enquêtes.

1.1 L'objectif: révéler la valeur.

Les méthodes d'évaluation par enquête reposent sur l'hypothèse que la valeur monétaire des biens non marchands pré-existe, comme une idée platonicienne. Pour reprendre Gregory et Slovic (1997) cet exercice d'évaluation s'apparenterait ainsi à un travail d'archéologue devant révéler une valeur enfouie, où toute la difficulté résiderait dans la spécification méthodologique des enquêtes permettant cette délicate extraction. En cohérence avec cet objectif, l'agenda scientifique dans ce domaine de recherche est orienté vers l'élaboration de méthodes permettant de mesurer au plus près la "vrai" valeur des biens et la question des biais perturbant cette mesure occupe une place centrale dans la littérature (Mitchell and Carson, 1989; Venkatachalam, 2004).

Dans les stratégies d'évitement des biais, l'accent est notamment mis sur l'importance de la description des biens naturels (voir notamment dans la citation mise en exergue au début de notre introduction), elle doit être la plus précise possible, afin de donner aux enquêtés un aperçu qui se veut objectif de la qualité du bien à évaluer. Les biens considérées dans ces enquêtes étant hors de l'espace marchand, cette description remplit le rôle de "l'hypothèse de nomenclature", identifié par Cartelier et Benetti, qui soutient généralement la théorie néo-classique de l'échange¹. Cela revient à "rejeter l'analyse de la valeur d'usage hors du champ théorique pour n'y voir qu'une caractéristique naturelle, propre aux objets" et à considérer que "le monde des objets est comme un "réservoir d'utilité", déjà là, librement disponible pour satisfaire aux besoins des hommes et aux transactions qu'ils exigent" (Aglietta et Orléan, 2002, 20). Cette analyse repose sur l'adoption d'un "principe de valeur" (Cartelier, 1985) qui suppose l'existence d'une substance (en l'occurrence l'utilité) dont seraient dotés les biens et qui pré-existerait à l'échange. Comme l'ont souligné Aglietta et Orléan (2002, 24), cette hypothèse a le gros défaut de laisser peu de place à la monnaie: "à quoi pourrait-elle servir dans un monde où les rapports entre échangistes sont totalement déterminés par le principe de valeur? ". La monnaie n'apparaît ainsi dans ce modèle que comme un n+1^{ème} bien, désiré comme les autres pour son utilité, et qui fait office de numéraire. Comment dès lors penser le processus de monétarisation de biens naturels ? Tous les

¹ « L'hypothèse de nomenclature revient à supposer possible une description d'un ensemble de choses, qualifiées de biens ou de marchandises, antérieurement à toute proposition relative à la société. En d'autres termes, les formes sociales spécifiques (échange, production...) s'édifient sur un substrat neutre: la nature ou le monde physique dont il est possible de parler en premier lieu. » Carlo Benetti et Jean Cartelier (Marchands, salariat et capitalistes, Paris, Maspero, 1980, p.94) cités dans Orléan (2011, 87).

biens étant considérés comme des réservoirs d'utilité, ils sont tous potentiellement évaluablement monétairement et ce cadre offre ainsi la possibilité théorique d'un universel monétaire.

Jean Cartelier (1985, 67-68) oppose à ce "principe de valeur" une "hypothèse monétaire" où la monnaie est considérée comme "un lien social quantitatif". En conséquence, reprenant également les travaux de Simmel, Aglietta et Orléan (2002, 103) en concluent qu'"étant l'expression même de la valeur des objets économiques, la monnaie ne peut avoir aucune valeur substantielle pour la garantir", telle que l'utilité. La monnaie est la forme objectivée de l'échange et la valeur n'existe pas, il n'y a donc pas de sens à chercher à la révéler et l'idée même de l'exercice d'évaluation monétaire d'un bien non-marchand est dénuée de sens.

Ces réflexions théoriques conduites à la frontière de l'économie, de la philosophie et de la sociologie trouvent un écho intéressant dans le domaine de la psychologie expérimentale qui aborde cette question à partir de la structure des préférences des agents. Dans le cadre théorique standard les individus sont dotés par hypothèse de préférences stables vis à vis de l'ensemble des biens, qu'ils souhaitent plus ou moins consommer en fonction de l'utilité qu'ils leur procurent. Or des résultats expérimentaux (Payne and alii, 1992; Gregory and alii, 1993) issus du programme de recherche de l'économie comportementale, qui opère un point de jonction entre économie et psychologie, montrent que pour des choix qui ne sont pas familiers, comme pour les biens naturels, les préférences des individus ne pré-existent pas mais se construisent au cours du processus de choix : "*preferences for unfamiliar choices do not exist full blown in people's minds, but are constructed during the decision process*"(Gregory and Slovic, 1997, 176). Ils contredisent ainsi l'hypothèse de stabilité des préférences des consommateurs et donc l'idée qu'il existe une « vrai » valeur (pré-existant, souligneraient Cartelier ou Orléan, dans une substance comme l'utilité) qui pourrait être révélée par les méthodes d'évaluation de l'environnement (Payne and alii, 1999).

Ces travaux montre par ailleurs la forte dépendance au contexte (et donc au format des questions) du processus de construction des préférences (Tversky and Thaler, 1990) - ce qui ne surprendrait pas davantage Orléan qui ne pense pas "qu'une même marchandise a nécessairement un prix unique sur tout l'espace monétaire" (Orléan, 2011, 170). Ce résultat pose un grave problème à la légitimité des résultats obtenus par ces méthodes : comment pourraient être acceptées dans la décision publique des valeurs versatiles et dépendantes des outils de mesure utilisés ?

1.2 Le moyen: la substitution universelle.

Après être revenu sur l'objectif scientifique de ces méthodes, révéler une valeur pré-existante, nous nous intéressons à présent au moyen théorique mobilisé pour y parvenir. Celui-ci peut être résumé dans ce que nous qualifions d'hypothèse de substitution universelle.

Qu'il soit marshallien ou hicksien, le cadre d'interprétation de l'évaluation monétaire des biens naturels nécessite que soient substituables pour les individus monnaie et biens (naturels ou pas), autrement dit ceux-ci doivent être capables d'arbitrer en toutes circonstances entre une modification de leur ressources monétaires et une variation de la qualité ou de la quantité d'un bien naturel (rivière, qualité de l'air, éléphant, paysage, etc.) . Cette substitution n'est possible que si tous les biens (et la monnaie) peuvent être évalués sous un étalon unique, en l'occurrence l'utilité qu'ils procurent aux individus (nous retrouvons ici l'hypothèse de "valeur substance" abordée plus avant). Du fait de ses racines utilitaristes l'interprétation standard des réponses aux enquêtes d'évaluation contingente exclue ainsi par définition, par construction théorique, la possibilité qu'existe des comportements éthiques, notamment vis à vis de la nature. L'idée que des individus puissent agir par moment en mettant leur bien-être en sourdine (par respect d'une obligation, engagement moral ou adhésion à une norme sociale) signifie en effet que tout ne peut plus être considéré comme substituable, que l'univers homogène créé par l'utilité est brisé, qu'il existe des hiérarchies absolues dans les choix. Les préférences sont alors lexicographiques et il n'est plus possible de poser les équivalences ou indifférences indispensables à l'exercice d'évaluation monétaire (Milanesi, 2010b).

Cette hypothèse d'individus amoraux résiste pourtant peu à la confrontation avec d'autres sciences humaines, comme l'anthropologie ou la sociologie, qui font des normes sociales et de leur influence sur l'action un de leurs principaux terrains d'investigation. Ainsi selon Emile Durkheim, "le problème sociologique – si l'on peut dire qu'il y a un problème sociologique – consiste à chercher, à travers les différentes formes de contraintes extérieures, les différentes sortes d'autorité morale qui y correspondent, et à découvrir les causes qui ont déterminé ces dernières"². On pourrait également évoquer des constructions philosophiques dont l'analyse et la définition des règles morales est l'objet principal (Canto-Sperber et Ogien, 2004), voire des travaux d'économistes comme Amartya Sen (2010) qui ont intégrés les comportements moraux à leur réflexion théorique, ou bien mis

² Dans Les formes élémentaires de la vie religieuse, cité par Orléan (2011, 203).

en évidence, à l'image de Georgescu Roegen (1954), l'existence de préférences lexicographiques.

Pour ce qui nous intéresse ici, à savoir les relations qu'entretiennent les hommes avec leur milieu, l'observation des comportements humains (comme le militantisme associatif), du droit (comme la sanctuarisation de zones naturelles) ou des développements récents de la réflexion en éthique de l'environnement (Vertigo, 2010) montrent à l'évidence que la nature est porteuse de sens, d'engagements pour les individus, de considérations morales (Sagoff, 2004). En toute logique, la grande majorité des individus interrogés dans le cadre d'enquêtes d'évaluation monétaire de la nature devraient donc refuser l'exercice qui leur est proposé, refuser la substitution là où pour eux existent une hiérarchie.

Ces refus sont généralement nombreux (Meyerhoff et Liebe, 2006) mais ne peuvent pas nécessairement être attribués à un refus éthique lié à l'exercice de substitution qui est au cœur du cadre théorique. Généralement, les questions ne sont en effet pas posée aussi frontalement que le suggère l'interprétation qui est faite des réponses.

1.3 La pratique: le malentendu

Selon les praticiens de la méthode, le scénario de paiement présenté lors de l'enquête doit être crédible pour que l'enquêté puisse y répondre, sans quoi les taux de refus de répondre seraient trop élevés. Mitchell et Carson (1989, p.3) soulignent par exemple dans leur ouvrage de référence que le scénario doit être « aussi plausible que possible ». Cette exigence est paradoxale car l'évaluation monétaire de la nature par enquête porte à priori sur des biens non-marchands sur lesquels, par définition, un exercice de substitution entre bien et monnaie est incongrue, peu crédible et a une grande chance d'heurter le système de valeurs des individus. La résolution de cette tension entre le cadre théorique d'interprétation et la réalité de l'enquête se fait par l'adoption d'un scénario impliquant le bien considéré tout en proposant une forme de transfert monétaire crédible (et acceptable) pour l'enquêté et qui constitue le support de paiement. Celui-ci peut prendre la forme d'un don à une association, comme dans une enquête proposant d'évaluer la valeur d'une réserve de biodiversité au Costa Rica (Echeverria et al., 1995). Il peut aussi avoir la forme d'une augmentation de la facture d'électricité, comme dans une évaluation de la biodiversité réalisée en Afrique du Sud (Turpie, 2003), ou d'une nouvelle taxe, comme dans une enquête ayant cherché à évaluer les dommages d'une marée noire en Alaska (Carsson et al., 1992). Les supports de paiement sont variés, adaptés aux contextes d'enquêtes, mais ont comme point commun de ne pas proposer aux enquêtés un exercice

correspondant à l'interprétation qui sera faite de leur réponse, celle d'une substitution entre monnaie et bien naturel.

La plupart des enquêtes d'évaluation monétaires portant sur des biens publics non-marchands (celles qui sont conduites avec des supports de paiements « détournant » la question de la substitution) ne mesurent donc pas ce pour quoi elles sont conçues, c'est à dire la valeur monétaire de ces biens, car elles ne confrontent pas le cadre théorique qui conduit à cette interprétation à la réalité du terrain d'enquête. Nous proposons plutôt de retenir l'idée que les réponses récoltées font l'objet d'un malentendu entre enquêteurs et enquêtés qui se matérialise dans les supports de paiements utilisés : les enquêteurs entendent variations de bien-être et substitutions quand les individus répondent à des questions concrètes sur leur consentement à payer une taxe nouvelle, une cotisations à une association, une augmentation de leur facture d'électricité, l'entrée d'un parc, etc.

Au vu des différents éléments théoriques que nous y avons abordés nous pouvons conclure cette première partie en répondant négativement à la question qui la justifiait: non, l'ambition que porte les méthodes d'évaluation monétaire par enquête n'apparaît pas être une ambition réaliste. Nous avons également avancé l'idée que leur capacité incontestable à fournir des chiffres semblait reposer sur un malentendu méthodologique et que par conséquent ces chiffres n'avaient pas le sens qui leur est attribué.

Ces résultats nous conduisent à nous interroger sur l'avenir scientifique et institutionnel de ces méthodes en nous questionnant sur la façon dont leurs contradictions internes pourraient être résolues. Mais avant cela nous devons considérer la situation du *statu quo*, celle de la poursuite dans la voie actuelle du malentendu. Comme nous l'avons souligné en introduction, dans la configuration institutionnelle que nous connaissons qui associe étroitement demande publique d'évaluations et offre scientifique, l'important est qu'un chiffre soit produit. La question du sens véritable de ce chiffre y est finalement considérée comme secondaire, ce dont témoigne l'usage grandissant du "transfert de bénéfices". Cette méthode, utilisée pour pallier aux coûts élevés des enquêtes d'évaluation, consiste à réutiliser et adapter des valeurs obtenues à l'aide d'enquêtes déjà réalisées dans des contextes différents (Amigues, Arnaud et Bonnioux 2003). Elle pose d'importants problèmes de fiabilité mais leur usage va grandissant grâce au développement de bases de données d'enquêtes internationales accessibles sur Internet³. Cette dynamique

³ L'Environmental Valuation Reference Inventory (EVRI), créée à l'initiative du Canada et rejointe par la France, la Grande-Bretagne et les États-Unis rassemble par exemple en 2010 plus de deux mille enquêtes (sur l'air, l'eau, les animaux, les plantes, etc.).

institutionnelle demande a être mieux comprise, notamment dans ses articulations entre les mondes scientifiques, administratifs et politiques. Ce travail a été entamé sur les Etats-Unis (Milanesi, 2011) et demanderait à être développé sur l'Europe et sur la France ou la demande en évaluation monétaire de l'environnement a considérablement crue depuis le début des années 2000.

2 Modifier le cadre d'interprétation: la voie de l'analyse des supports de paiements

Si nous fondons notre analyse des méthodes d'évaluation par enquête sur l'existence d'une divergence, créatrice d'un malentendu, entre l'outil d'enquête et le cadre théorique d'interprétation des réponses, les deux perspectives de développement de ces méthodes (hors du *statu quo*) sont : (1) la mise en cohérence du cadre d'interprétation avec la nature des questions posées, qui revient à s'interroger sur le sens des informations recueillies à partir des supports de paiements (2) et la stratégie opposée, qui consiste à poser réellement des questions proposant un exercice de substitution et donc à s'inscrire dans une logique de construction de la valeur et du marché.

Nous développerons dans cette seconde partie la première perspective, qui rejette le cadre standard d'interprétation et donc la possibilité d'évaluer monétairement des biens naturels. Cette voie de recherche consiste à s'interroger sur la nature des réponses récoltées dans ce type d'enquête et sur le sens des chiffres qui en sont issus, elle s'intéresse ainsi particulièrement aux questions posées aux enquêtés et sur la façon dont ceux-ci les interprètent. Nous y différencierons deux cas, selon la nature marchande ou non, du bien considéré. Dans le premier, surtout rencontré dans les enquêtes conduites dans les pays du Sud, les biens étudiés (ou des biens proches) font déjà l'objet de paiements et les enquêtes s'apparentent à des études de marché. Dans l'autre cas, qui est le plus commun, nous proposerons d'interpréter les réponses des enquêtés à partir de l'idée que les supports de paiements sont des solutions de compromis offertes aux enquêtés.

2.1 Mesurer une demande.

Un cas particulier est celui où l'objectif de l'enquête est de mesurer une demande. Cet exercice de « prédiction » (Payne and alii, 1999) de la demande des consommateurs a été particulièrement développé dans les pays en développement sur les thèmes de l'eau, de l'assainissement ou de la santé (Milanesi, 2007). Dans cette configuration les biens

considérés font déjà l'objet de transferts monétaires et la question posée doit apporter des informations directement utilisables par le décideur sur la faisabilité de nouvelles politiques publiques (par exemple : « Vous connecteriez vous au nouveau réseau d'assainissement si le coût de connexion était de x ? »).

Si l'on retient les acquis de l'économie comportementale présentés plus haut, l'objectif de mesurer la "vrai valeur", non biaisée, qu'attribuent les individus au bien doit être abandonné au profit d'une méthode où le questionnaire est délibérément pensé comme un élément de construction des préférences des individus (Milanesi, 2010a).

2.2 Analyser les compromis.

Nous nous intéresserons plus particulièrement ici aux cas généralement rencontrés dans les évaluations monétaires de biens naturels, ceux où le support de paiement s'apparente à une proposition conciliant un transfert monétaire et un engagement moral en direction d'un bien naturel. Alors que le support de paiement est abordé dans le cadre d'interprétation standard comme un objet à la neutralité ambiguë (qui doit être plausible pour l'enquête mais sans influence sur sa réponse) nous proposons ici de le mettre au cœur de l'interprétation des réponses. Nous l'analyserons comme un compromis, en nous appuyant notamment sur le modèle des cités de Boltanski et Thévenot (Milanesi, 2009).

Cette voie de recherche doit permettre de réfléchir à la façon dont les individus articulent paiements et engagements moraux mais elle peut aussi apporter des résultats utiles à la décision publique sur la faisabilité et le financement de projets. Un travail de recherche sur le sujet pourrait se décliner en quatre étapes :

La **première étape**, bibliographique, aurait pour objectif, à partir de l'élaboration d'une base de donnée d'enquêtes d'évaluations contingentes, d'identifier les supports de paiement les plus couramment utilisés (taxe, droit d'entrée, cotisation à une association, don à une fondation, etc.). Puis une **deuxième étape**, théorique, viserait à analyser les formes de compromis proposées à travers ces vecteurs de paiements. Un des objectifs serait alors de construire une typologie des compromis. Ce travail pourrait être conduit avec le recours aux modèles des cités (et mondes) de Boltanski et Thévenot (1991), suivant l'idée que le support de paiement est un moyen de faire coexister objets non-marchands (des biens naturels) et monde marchand (par l'intermédiaire d'un transfert monétaire). Il permettrait par exemple de s'interroger sur la nature des compromis proposant le paiement d'une taxe ou un don à une association (compromis civique-marchand ?).

Une **troisième étape**, empirique, analyserait la manière dont les enquêtés interprètent les différents supports de paiements (et les compromis sous-jacents). Rien n'indique en effet que les individus acceptent et comprennent tous de la même manière le compromis proposé, les explorations empiriques tendent plutôt à prouver le contraire. Face au compromis proposé l'enquêté peut :

a) Le rejeter en jugeant que le « mélange » proposé avec la sphère marchande viole son système éthique ou bien qu'il ne reconnaît pas la légitimité de l'institution proposée. Ce rejet peut se manifester par un refus de répondre aux questions ou par l'expression de réponses de protestation (zéro ou montant très élevé).

b) Douter sur la nature de cette institution nouvelle et être incapable de répondre.

c) L'accepter et exprimer un consentement à payer fondé sur son interprétation du compromis. Les vecteurs de paiement proposant souvent des solutions originales, nouvelles, les individus peuvent les interpréter de différentes manières. Les travaux de Schkade et Payne (1993) avec protocole verbal sont sur ce point très instructifs. Dans leur enquête le vecteur de paiement est une augmentation des prix du pétrole et du gaz afin de financer des systèmes de protection pour des oiseaux migrateurs. Grâce à la méthode du protocole verbal⁴ ils purent observer les différentes motivations des individus dans leurs réponses : 23% faisaient l'hypothèse que les prix seraient augmentés et calculaient leur réponse en fonction ; pour 17%, cette proposition s'apparentait plutôt à un don à une œuvre caritative ; 23% des enquêtés par contre y voyaient une contribution à la résolution de problèmes environnementaux globaux.⁵

Poursuivre ce travail d'exploration des réponses des enquêtés demandera que soient mis en œuvre des travaux empiriques, tels que ceux réalisés par Schkade et Payne. Ils pourraient prendre la forme d'une enquête d'évaluation contingente utilisant différents supports de paiements. Cette enquête aurait comme objectif d'identifier les différents types d'interprétation des réponses par les enquêtés et de confirmer ou infirmer notre nouveau cadre d'interprétation. Théoriquement, ce nouveau cadre propose d'analyser les réponses des enquêtés comme une réaction à un compromis intégrant différentes sphères sociales, dont la sphère marchande. La conséquence logique est que les réponses devraient varier selon la forme du compromis proposé, et donc, selon le type de support de paiement utilisé. A l'inverse, le cadre d'interprétation standard fait l'hypothèse qu'il existe une valeur pré-

⁴ Le principe du protocole verbal est de demander aux enquêtés de penser à voix haute lorsqu'ils réfléchissent aux questions.

⁵ Ces résultats recourent par ailleurs partiellement la classification de Diamond et Hausman (1993) entre cinq types de réponses : « substitution bien/revenu », « référence à un bien public », « *warm glow* », « analyse coût-bénéfice personnelle » et « réaction ».

existante, que l'outil doit servir à révéler et qui devrait donc conduire à une évaluation unique, quel que soit le support de paiement. La validité de ces deux cadres a surtout été évaluée de manière théorique, cette enquête permettrait de les confronter à un test empirique.

La **quatrième et dernière étape** associerait les résultats des études bibliographiques, théoriques et empiriques, afin de construire une typologie des informations que peut récolter une enquête d'évaluation contingente. Cette typologie serait donc construite à partir d'un croisement des données récoltées à l'aide de l'enquête entre types de compromis et types d'interprétations par les enquêtés. La base de donnée d'enquêtes permettrait par ailleurs de préciser les formes de compromis conduisant à des refus de réponse élevés. Quand à la réflexion théorique conduite au cours du programme de recherche, elle devrait permettre de préciser la nature des informations recueillies et l'usage qui peut en être fait.

3 Modifier la pratique des enquêtes: la voie de l'évaluation monétaire de la nature comme processus performatif.

Une autre voie de recherche consiste en la mise en cohérence des outils d'enquête avec le cadre d'interprétation. Dans ce cadre, les chercheurs conservent l'idée qu'il est possible de mesurer la valeur monétaire de biens marchands mais ils abandonnent l'idée que celle-ci pré-existe. Ils modifient donc leur outil d'enquête en adoptant une démarche où ils participent à construire cette valeur avec les enquêtés. Ils sont acteurs du processus, ils deviennent des architectes du marché.

3.1 Les chercheurs peuvent participer au processus de création de la valeur

Des auteurs qui rejettent l'idée que la valeur pré-existe mais pas l'hypothèse que les individus sont capables de substitution entre monnaie et biens naturels ont proposé d'utiliser la méthode d'évaluation contingente comme un outil de construction de la valeur monétaire des biens naturels. Ils se définissent ainsi comme des architectes de cette valeur en devenir :

“The fact that people are not used to thinking about environmental goods in monetary units suggests that a contingent valuation (CV) approach must function as a kind of tu-

torial, building the monetary value as it elicits it. We therefore view a CV survey as an active process of value construction, rather than as a neutral process of value discovery. Thus, we believe, the designers of a CV study should function not as archaeologists, carefully uncovering what is there, but as architects, working to build a defensible expression of value.” (Gregory et al., 1993, 179)⁶

Dans cette perspective reprise notamment par Payne et al. (1999), l’attention scientifique est mise sur la procédure et sur la cohérence du processus de construction de la valeur plutôt que sur le résultat : *“ we believe that the processes (methods) leading to an expression of preferences can, and should, be judged in terms of quality. That is, we accept that truth ultimately resides in the « process » of the decision ”* (Payne et al., 1999, 247). Ils proposent ainsi un guide pour conduire au mieux cette construction des préférences. Celui-ci est conçu pour apporter des solutions aux difficultés rencontrées aux différentes étapes du processus de décision que sont la représentation cognitive initiale du problème par les individus, l’acquisition et l’interprétation de l’information apportée par l’enquête, la mise en perspective des informations reçues et la construction d’équivalences et enfin, le choix d’un montant de consentement à payer.

C’est dans la phase de construction des équivalences que le refus de substituer monnaie et biens naturels peut intervenir et conduire à une situation d’incommensurabilité. Les auteurs notent l’existence de tels refus, qu’ils qualifient d’émotionnels, de cognitifs ou de moraux, mais ils y voient essentiellement une difficulté à résoudre dans des travaux à venir. La rationalité est pour eux associée à la possibilité de construire ces équivalences : *“ tradeoffs may be avoided for emotional as well as cognitive reasons. Even providing cognitive tools may not be sufficient to overcome individuals’ emotional and moral reasons for avoidance. Therefore, an important area for future research is understanding the emotional costs of making tradeoffs and developing techniques which help to both alleviate such costs and encourage reasoned tradeoffs”* (Payne and al., 1999, 258).

3.2 Un exercice performatif

La perspective retenue dans ces travaux consiste donc à faire des économistes des architectes d’une réalité sociale en devenir, celle de la valeur monétaire de biens naturels non marchands. Ils cherchent ainsi à faire exister, par ce processus, quelque chose qui n’existe jusqu’alors que dans leurs constructions théoriques qui sont fondées sur

⁶ Il est intéressant de noter que dans un article plus récent (1997), Gregory et Slovic intègrent la notion d’incommensurabilité à leur réflexion et rejettent ainsi l’idée d’une unité unique (monétaire) d’évaluation. Ils proposent dès lors de construire un processus d’évaluation multicritères.

l'hypothèse que les individus sont dénués de comportement moraux créant des hiérarchies et empêchant la construction d'équivalences.

On peut qualifier cette démarche de performative. Selon Muniesa et Callon (2009, 289) ce terme est issu de la linguistique (« on dit d'un énoncé qu'il est performatif quand il instaure ce dont il parle ») et « étendu et adapté aux sciences », il « permet de qualifier les situations dans lesquelles l'objet sur lequel porte un travail scientifique n'est pas simplement constaté ou décrit mais modifié, voire appeler à exister ». Ces deux auteurs s'intéressent particulièrement à la performativité des sciences économiques qui se manifeste par exemple par la création de marchés de droits à polluer ou de fonds d'investissement à haut risque. L'évaluation monétaire de la nature en est un autre exemple évident. Les usages déjà à l'œuvre d'évaluation monétaire dans les décisions publiques en sont déjà une illustration mais dans ce cadre (qui est d'après nous celui du malentendu, cf infra) les économistes se cachent derrière leur neutralité d'« archéologues » de la valeur : ils ne créent rien, ils ne font que découvrir. La perspective abordée ici est nettement plus claire, les économistes acceptent d'être des acteurs de la transformation sociale.

3.3 Séparation marchande et violence

Cette posture d'implication dans la transformation de la réalité sociale pose inévitablement la question de la responsabilité des économistes et donc du sens que peut porter cette transformation.

En tant que processus d'évaluation créant un marché virtuel (« combien seriez vous prêt à payer pour accéder à ce bien naturel ? »), les méthodes d'évaluations par enquête inscrivent les biens considérés dans une situation de séparation radicale entre l'objet et le sujet qui fonde le modèle standard de l'échange marchand. Selon Aglietta et Orléan (2002, 43) ce type de relation se caractérise ainsi: « (1) la marchandise est un objet anonyme, librement transférable parce que radicalement détaché des individus qui l'achètent et le vendent ; (2) une fois la transaction effectuée, les individus sont quittes : aucune obligation n'est conservée ; (3) l'échange vise à accroître l'utilité des individus concernés. » Dans cette configuration les biens deviennent ainsi des marchandises, à savoir « des objets inertes, anonymes, voués à l'utilité, librement transférables car dotés de propriétés intrinsèques, indépendantes des individus qui les manipulent et de leur statut social », ils sont « démoralisés ».

Le recours à la monnaie dans le cadre de la construction d'une évaluation monétaire n'est donc pas neutre, il transforme profondément la nature du bien considéré. En initiant

ces procédures les économistes s'inscrivent ainsi dans un processus normatif d'extension de la sphère marchande dont Polanyi a montré en son temps la violence potentielle (1944). Il conviendra de montrer en quoi ce type de démarche et l'expression monétaire de biens naturels qui en découle transforme la société.

4 Conclusion

Un retour sur deux des hypothèses théoriques fondatrices de l'exercice d'évaluation monétaire de la nature par enquête nous a permis de questionner la crédibilité scientifique de ces méthodes. Des analyses notamment issue de la psychologie, de la sociologie ou de la théorie monétaire nous ont amenées à conclure que chercher à révéler la valeur monétaire qu'un individu attribue à un bien naturel pour lequel il a un engagement éthique n'est pas une ambition réaliste. Ce type de valeur ne pré-existe pas vraisemblablement pas et la morale crée des hiérarchies qui paralysent les possibilités de substitution nécessaires à l'exercice.

L'hypothèse que nous faisons est que ces méthodes ne mesurent pas ce que leurs utilisateurs croient qu'elles mesurent. L'usage d'un support de paiement crée une divergence entre l'outil d'enquête tel qu'il est reçu par l'enquêté et le cadre d'interprétation des réponses tel qu'il est pensé par l'enquêteur. L'avenir scientifique et l'usage de ces méthodes dépendra donc de la façon dont sera prise en compte cette divergence dans les futurs travaux. Nous avons tracé trois voies possibles, celle de la poursuite du malentendu, celle de l'analyse du compromis et celle de l'engagement performatif.

La poursuite dans la voie du malentendu est la plus probable de toutes. D'abord parce que c'est celle de la continuité, mais également parce qu'elle s'inscrit dans une tendance lourde dans la réflexion sur les politiques publiques (et dans leurs pratiques). La référence permanente aux mécanismes de la régulation marchande, la volonté des élus d'"assurer" leur décision par recours à l'expertise ainsi que le désir des acteurs de la société civile de parler le langage des puissants conduira très probablement à un usage croissant de ce type d'évaluation (notamment à travers l'usage de la méthode des transferts de bénéfice).

La deuxième voie, celle de l'analyse du compromis est peu probable car elle répond quasi uniquement à un besoin de compréhension et de recherche. Coincée entre ceux qui croient en la fiabilité de ces méthodes et qui les utilisent et ceux pour qui elles ne comportent aucun intérêt cet axe de travail aura du mal à trouver sa place dans le monde de la recherche.

Le développement de la troisième voie, enfin, nous semble difficile car il remet en question un des socles de la pensée économique dominante contemporaine. En se transformant ainsi en "militant du marché" les économistes s'investissant dans ce type de travail assument un positionnement dépareillant avec la posture de neutralité seyant à un scientifique digne de ce nom. Plus grave, en reconnaissant le caractère construit de la valeur, ils renoncent à l'idée de naturalité des faits économiques qui est au cœur de la théorie économique standard.

Mais cette analyse prospective fait peu de cas d'autres méthodes ou tendances qui peuvent signer la disparition de ces outils singuliers d'évaluation. Le passage de la marchandisation contingente à la création réelle de marché de biens naturels, comme ceux concernant la biodiversité ou le CO2, en est une illustration.

Références

- Aglietta, M., Orléan, A., 2002. *La monnaie entre violence et confiance*, Paris, Odile Jacob.
- Amigues, Jean-Pierre, Fabienne Arnaud et François Bonniex. 2003. Évaluation des dommages dans le domaine de l'eau. Contribution à la constitution d'une base de donnée française. Paris, Institut scientifique de recherche agronomique (Inra).
- Boltanski Luc, Thevenot Laurent, 1991, De la justification. Les économies de la grandeur, Gallimard, Collection Les Essais-NRF, Paris, 483 p.
- Canto-Sperber M., R. Ogien, 2004, La philosophie morale, Paris, Presses Universitaires de France, 128p.
- Carson, Richard T. et al. 1992. A Contingent Valuation Study of Lost Passive Use Values Resulting from the Exxon Valdez Oil Spill. A Report to the Attorney General of the State of Alaska.
- Cartelier Jean, 1985, Théorie de la valeur ou hétérodoxie monétaire: les termes d'un choix, *Economie appliquée*, t. XXXVIII, n°1, pp. 63-82.
- Commissariat Général au Développement Durable, 2009, "Donner une valeur à l'environnement: la monétarisation, un exercice délicat mais nécessaire", Collection « La Revue » du Service de l'Économie, de l'Évaluation et de l'Intégration du Développement Durable (SEEIDD) du Commissariat Général au Développement Durable (CGDD)

- Diamond, P. A., Hausman, J. A., 1993. On Contingent Valuation measurement of nonuse values, in Hausman, J. A., Contingent Valuation - A critical Assesment, Amsterdam, North Holland, 3-38.
- Echeverria, J., Hanrahan, M., Solorzano, R., 1995. Valuation of non-priced amenities provided by the biological resources within the Monteverde Cloud Forest Preserve, Costa Rica, Ecological Economics, 13, 1, 43-52.
- Georgescu-Roegen Nicholas, 1954, Choice, expectations and measurability, The Quarterly Journal of Economics, 68, 4, pp. 503-534.
- Gregory, Robin, Sarah Lichtenstein, Paul Slovic, 1993, Valuing Environmental Resources: A Constructive Approach. Journal of Risk and Uncertainty, 7, 177-197
- Gregory R. and Slovic P, 1997, A constructive approach to environmental valuation, Ecological Economics, 21, 3, 175-181.
- Meyerhoff J., U. Liebe, 2006, Protest Beliefs in Contingent Valuation: Explaining Their Motivation, Ecological Economics, 57, 4, pp. 583-594.
- Milanesi J., 2007, La méthode d'évaluation contingente en question. Critique, requalification et illustration par la mesure de la demande en assainissement à Moshi (Tanzanie), Thèse de doctorat, Université de Pau et des Pays de l'Adour.
- Milanesi Julien, 2009, « (ré)Interpréter les réponses aux enquêtes d'évaluation contingente : du malentendu à l'analyse du compromis », Communication aux Doctoriales GDR CNRS « Économie & sociologie », Université de Lille I, Clersé, 20 novembre 2009.
- Milanesi Julien, 2010a, Measuring demand for sanitation in developing countries. A new theoretical and methodological framework for contingent valuation surveys, contribution à la 12^{ème} conférence de l' Association for Heterodox Economics,, Bordeaux, 7-10 juillet 2010.
- Milanesi Julien, 2010b, Ethique et évaluation monétaire de l'environnement. La nature est elle soluble dans l'utilité ?, Vertigo, 9, 3.
- Milanesi Julien, 2011 ,Une histoire de la méthode d'évaluation contingente, Genèses, 84, 6-24.
- Mitchell, R.C., Carson R. T., 1989, Using Surveys to Value Public Goods: The Contingent Valuation Method, Washington DC: Resources for the future, 463 p.

- Muniesa Fabian and Callon Michel, 2009, "La performativité des sciences économiques", in Philippe Steiner and François Vatin (eds.), *Traité de sociologie économique*, Paris, PUF: 289-324.
- Orléan André, 2011, *L'empire de la valeur. Refonder la valeur*, Seuil.
- Payne J. W., Bettman J. R., Johnson E. J., 1992, Behavioral decision research: A constructive processing perspective, *Annual Review of Psychology*, 43, 87-131.
- Payne J., Bettman J., Schkade D. A., 1999, Measuring constructed preferences: Towards a building code, *Journal of Risk and Uncertainty*, 19, 243-270.
- Sagoff M., 1988, *The economy of the Earth*, Cambridge, CambridgeUniversity Press, 280p.
- Schkade D. A., Payne J. W., 1993. Where do the number come from? How people respond to contingent valuation questions, in Hausman Jerry A., *Contingent Valuation - A critical Assesment*, Amsterdam, North Holland, 271-303.
- Sen Amartya, 2010, *L'idée de justice*, Flammarion.
- Turpie, J. K., 2003. The existence value of biodiversity in South Africa: how interest, experience, knowledge, income and perceived level of threat influence local willingness to pay, *Ecological Economics*, 46, 2, 199-216.
- Tversky. A. and Thaler R., Preference Reversals, *Journal of Economic Perspectives*, 4, 201-211.
- Venkatachalam L., 2004, The contingent valuation method: a review, *Environmental Impact Assessment Review*, 24, 89-224.
- Vertigo, 2010, Dossier: Ethique et Environnement à l'aube du 21ème siècle : la crise écologique implique-t-elle une nouvelle éthique environnementale?, 10, 1.